

Centre d'art - île MoulinSart

Contact : Alexandra Bouleau
Médiatrice Culturelle du Centre d'art de l'île MoulinSart
Rue du Canal - 72210 Fillé-sur-Sarthe
02 43 57 05 10 / centre.art@cc-valdesarthe.fr

Appel à projets
Résidence de création
printemps - été 2024

Résidence de création, printemps - été 2024

Date limite de candidature : le 29 octobre 2023

"Au fil des cabanes", Lili Bel 2023



Le Centre d'art de l'île MoulinSart (ile-moulinsart.fr), créé en 2008 par la Communauté de communes du Val de Sarthe, est un lieu de production et de diffusion de l'art contemporain. Situé dans l'ancienne grange à grains d'un moulin remis en activité, le Centre d'art développe, de mars à octobre, un programme de résidences, d'expositions, d'éditions et d'actions de médiation. Il reçoit le soutien de la Région des Pays de la Loire, du Département de la Sarthe et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles – Ministère de la Culture.

Le Centre d'art de l'île MoulinSart est géré et administré par la Communauté de communes du Val de Sarthe regroupant 16 Communes (30 000 habitants). L'île MoulinSart, à Fillé-sur-Sarthe, est un véritable écrin de nature (site touristique et culturel figurant parmi les lieux les plus fréquentés de la Sarthe avec plus de 37 000 visiteurs à l'année). Construit au XVe siècle, non loin, le Moulin Cyprien plonge sa roue à aubes dans la Sarthe. Ici, la mouture se fait à la meule de pierre et à partir de céréales produites localement. L'équipement rénové permet la mouture de deux céréales : le blé et le sarrasin. Labellisées Agriculture Biologique, les farines sont vendues sur place, à la Boutique et servent aux ateliers pédagogiques.

Le Centre d'art de l'île MoulinSart propose à un.e artiste plasticien.ne ou collectif d'artistes de développer un travail in situ et grand public en investissant ce site entre juin et août 2024 (temps de recherche en amont possible).

Mots clés : transitions, transmission, nature, territoire, commun, patrimoine vivant, milieu rural.



Le projet, visant des démarches croisées entre culture et nature, doit être en capacité de s'adresser à une pluralité de publics, parfois peu habitués à pousser les portes d'un centre d'art. Le projet devra permettre de proposer une pratique encadrée, une démarche de spectateur accompagné, des temps de rencontres et des restitutions publiques. Il pourra être fait appel à un langage artistique spécifique ou à une démarche croisant les langages (arts plastiques, cinéma documentaire, écriture, photo, son...)

Profil :

Artistes professionnels plasticiens, photographes, designers, street artists, designers lumière/sonore, architectes paysagers, artistes visuels et/ou intégrant les arts vivants, vidéastes, engagés dans une démarche de création contemporaine (inscription à la maison des artistes ou statut associatif indispensable). **Artistes désireux de « transmettre » et de « rencontrer » le public.**

Conditions générales :

Un contrat spécifiant les engagements de la Communauté de communes du Val de Sarthe et de l'artiste (ou du collectif) accueilli sera établi.

La projet artistique se déclinera selon le calendrier suivant :

1- Début juin 2024 : le Centre d'art transformé en atelier de création ouvert à toute.s



Résidence de création de l'artiste Emilie Hiriyama, exposition Frontières 2022

- Présentation de la résidence par des temps de médiation lors d'OPUS #5 - journée de création et d'ateliers Art & Nature - le 9 juin 2024 sur les extérieurs de l'île MoulinSart.

- Avant le vernissage : le Centre d'art devra être investi comme un **laboratoire ouvert aux publics** et l'incluant (en juin, visites de nombreux scolaires, entre autres groupes). **Cette proposition délibérément scénographiée du « work in progress »** devra permettre la rencontre entre les publics et l'artiste (déambulation dans le Centre d'art et/ou incitation à prendre part à la création).

- **30 heures d'interventions d'éducation artistique et culturelle** devront permettre au public de nouer un premier contact avec l'artiste et sa démarche artistique.

Cette proposition, pourra sortir de l'espace, pour investir le cadre naturel de l'île MoulinSart et ses 3 hectares (Moulin, rivière, plaine).

- **Contraintes :** le Centre d'art n'étant pas un atelier à proprement parlé, l'artiste devra être vigilant quant aux mesures de sécurité à établir (baies vitrées, sols fragiles, circulation du public possible pendant les temps de construction ou de montage).

2- Mi-juin à mi-août 2024 : vernissage et exposition dans le Centre d'art.

Conditions générales :

- L'artiste ou collectif d'artistes sera/seront accueilli.e.s sur le site, dans un logement sur site, en pleine nature et tout confort.
- Il bénéficiera de la publication d'une édition dont un nombre d'exemplaires lui sera remis.
- L'artiste devra être véhiculé et autonome lors de ses déplacements et transports d'oeuvres.

Enveloppe budgétaire de 6 000 euros comprenant : la rémunération de l'artiste ou collectif, les frais de production, de déplacements et au minimum 30 heures d'interventions d'éducation artistique avec le public et des temps d'échanges avec les groupes.

Le dossier de candidature comprendra :

- Attestation d'affiliation à la maison des artistes, SIRET, ou n° de Siren pour les associations
- Une présentation du projet mettant en avant les 2 étapes du projet : "work in progress" puis exposition, ainsi que les temps de transmission envisagés avec le public et un budget prévisionnel.
- Des visuels (photos, croquis ou plans...) présentant le projet et les travaux réalisés antérieurement.
- Un curriculum vitae



Dossier à envoyer par mail avant le 29 octobre 2023 à :

Alexandra Bouleau, médiatrice culturelle du Centre d'art sur : centre.art@cc-valdesarthe.fr

Contact : Alexandra Bouleau, Médiatrice culturelle

02 43 57 05 10 / centre.art@cc-valdesarthe.fr

Annexes : plans et photos du Centre d'art.

